



TULLE
Comité
de jumelage

Schorndorf • Bury • Dueville
comitedejumelagesbd.com

Siège social : 36 Av. Alsace-Lorraine 19000 TULLE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



Newsletter n° 11-août 2021

Edito :

Comme tous les ans, à l'heure de la reprise des activités associatives, la ville de Tulle organise un **Forum des associations**. Il aura lieu le **samedi 4 septembre 2021 de 9h à 12heures**, place de la cathédrale. Notre comité y sera présent. Ce sera l'occasion pour les adhérents et sympathisants qui le souhaitent, de venir échanger sur les activités à venir.

Les **cartes d'adhérents** seront également mises à la disposition de ceux qui ont réglé leur cotisation 2021.

Cette manifestation se fera dans le respect des normes sanitaires qui seront en vigueur ce jour.

Projets d'activités à court terme :

- participation à la Biennale Européenne d'Histoire Locale les 10/11/12 septembre.
- un pot de rentrée est prévu pour l'ensemble des adhérents. Il sera précédé d'un Conseil d'administration.
- une proposition de randonnée suivie d'un repas (sur réservation) est également en cours d'étude.

Dates à préciser.

Comité de jumelage TSBD

Les coprésidents :

Liliane AJASSE Gérard AMANN
Roland MARON Nuria SURDOL

Biennale Européenne d'Histoire Locale :

Portée par une puissante **aspiration à la paix, au développement et au progrès social**, l'Europe des lendemains de la Seconde Guerre mondiale jette les bases du monde actuel.

Les nouveaux biens de consommation, la transformation des modes de vie, la modernisation des campagnes ou le rôle croissant des femmes modifient profondément nos sociétés. La fin des empires coloniaux et l'installation des «démocraties populaires» suscitent de nouveaux projets à l'échelle de l'Europe.

Afin de faire redécouvrir la **riche histoire que l'Europe a vécue au cours des siècles** et ainsi aborder les grandes questions qu'affrontent nos sociétés, la **1ère Biennale européenne d'histoire locale** vous propose un point de vue inédit :

Quel est l'apport des territoires et des acteurs locaux à la construction de nos sociétés, dans une Europe ouverte sur le monde ?

Pour cela, trois jours de débats associeront rigueur scientifique, démocratisation du savoir et participation citoyenne.

Tout le programme de cette manifestation :

<https://www.biennale-tulle.fr/>

Notre comité participera à cette la première Biennale ainsi que des délégations de **Schorndorf** et **Dueville**

Nos amis de Schorndorf ont déjà annoncé la venue d'une petite délégation qui sera hébergée chez nos adhérents. Concernant Dueville, nous n'avons pas encore de réponse précise.

Indépendamment de notre comité, une délégation de **Lousada** sera également présente.



Et les " mères de l'Europe" ?

L'Europe n'a que des "pères fondateurs", apprend-on dans les livres d'histoire. En effet, ce sont bien des hommes - Jean Monnet, Robert Schumann, Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak... - qui ont impulsé la CECA, la Communauté économique du charbon et de l'acier, un embryon d'union, puis la CEE, la Communauté économique européenne. Mais à mesure que les espaces politiques nationaux se sont ouverts aux femmes, elles ont entièrement pris leur place dans les institutions et ont incarné l'Europe.

Louise Weiss, la grand-mère de l'Europe :

Infirmière pendant la Première Guerre mondiale, Louise Weiss fonde une revue de politique internationale, *Europe nouvelle*, dès la fin du conflit. La Française y expose sa volonté de **pacifisme**, **dans la lignée d'un Aristide Briand**, et réfléchit aux possibilités de réconciliation entre les pays européens, notamment entre la France et l'Allemagne, afin d'éviter une nouvelle guerre. Elle publie notamment un "**mémoire sur l'Union fédérale européenne**", que certains considèrent comme une des bases de la construction européenne.

Pour elle, la paix passe notamment par l'implication des femmes en politique. A partir de 1934, Louise Weiss s'implique totalement dans le **combat pour le droit de vote des femmes**. Elle crée le mouvement "La femme nouvelle", qui aboutit à la présentation d'une loi devant le Parlement français. Un texte rejeté par le Sénat. Résistante pendant la Seconde Guerre mondiale,



Louise Weiss reprend ensuite sa carrière de journaliste et se concentre sur les racines des conflits en Europe et ailleurs. En 1968, elle publie *Mémoires d'une Européenne*, livre dans lequel elle raconte son engagement en faveur d'une Europe unie et plus respectueuse de l'égalité femmes-hommes. Trois ans plus tard, elle crée la fondation qui porte son nom, pour prolonger ce combat.

A 86 ans elle devient la **doyenne du Parlement européen**. A ce titre, elle **préside la toute première session de l'assemblée** élue et prononce un discours historique : "*L'Europe ne retrouvera son rayonnement qu'en rallumant les phares de la conscience, de la vie et du droit*".

(A suivre...)

Source : France Culture

Le Pass sanitaire et l'Europe :

Les États membres se sont accordés sur un modèle commun pouvant être utilisé pour les versions électronique et papier, afin de faciliter la reconnaissance.

Le certificat COVID numérique de l'UE est accepté dans tous les États membres de l'UE. Il contribue à garantir que les restrictions actuellement en vigueur pourront être levées de manière coordonnée.

En voyage, le titulaire d'un certificat COVID numérique de l'UE devrait en principe être exempté de toute restriction à la libre circulation: les États membres devraient s'abstenir d'imposer des restrictions supplémentaires en matière de déplacements aux titulaires d'un certificat COVID numérique de l'UE, à moins que ces restrictions ne soient nécessaires et proportionnées pour préserver la santé publique.

Si un État membre décide d'imposer une telle restriction — en réaction à de nouveaux variants préoccupants, par exemple —, il doit en informer la Commission et tous les autres États membres, et justifier sa décision.

Source : Commission Européenne

ADHESION/ READHESION 2021 AU COMITE DE JUMELAGE TSBD

Nom, prénom (s) :

Adresse:.....

Adresse mail :Tél (s):/.....

Souhaite adhérer/réadhérer au comité de jumelage Tulle-Schorndorf-Bury-Dueville.

Cotisation 2021 : adulte 15€ ; étudiant : 5€ , à régler par chèque à l'ordre du Comité de jumelage TSBD.

Adresse : CCS – 36 Av. Alsace Lorraine, 19000 Tulle.

Pour plus d'informations, comitedejumelagetsbd.com.

MERCI d'avance.